

Préavis de la Municipalité no 01/13**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR
LA GESTION ET LES COMPTES 2012****Séance du Conseil Général du 25 juin 2013****GESTION :**

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise l'organisation PCI, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)**
- **ADNV (association pour le développement du nord-vaudois)**
- **EHNV (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)**
- **EMS de Corcelles**
- **STRID (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)**
- **RADEGE (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)**

COMPTES 2012

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenus	frs. 1'593'709.34
Charges	<u>frs. 1'583'994.46</u>
Excédent de revenus	<u>frs. 9'714.88</u>

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT**Administration (110)**

- 110.365.00 Don extraordinaire de frs. 1'000.- pour la piste de BMX (contribution par l'intermédiaire de l'ADNV)
- 110.436.00 Avons reçu les indemnités de ReInvest pour 2011 et 2012 (2x frs. 2'000.-)

Impôts (210)

- 210.330.01 Défalcations de l'Etat sur poursuites et ADB.
- 210.404.00 Impôts conjoncturels (mutation, donation et succession, gains immobiliers). Ces impôts ne peuvent pas être budgétés.
- 210.405.00
- 210.441.00

Finances (220)

220.352.00 Les chiffres portés pour la péréquation correspondent au budget + solde 2011.
220.452.00 Au vu de la somme importante d'impôts encaissée en plus (revenu et conjoncturels), nous avons pu calculer
220.452.01 le montant que nous devons payer sur le décompte définitif grâce à un nouveau tableau qui a été créé par
220.380.09 les boursiers de Ste-Croix et Chavornay, d'où l'attribution à la provision de frs. 43'000.-, en prévision du correctif à recevoir

Forêts (320)

320.... Ce chapitre est géré par les triages forestiers. Il y a eu moins d'entretien, moins de coupes donc moins de vente de bois et de subventions.

Bâtiments (351-352-353)

351.314.00 Création du magasin et divers travaux d'entretien au bâtiment.
352.427.01 Pour plus de clarté les locations garages et grande salle ont été séparées.
352.427.02
355.322.00 Une avance à terme échue en septembre 2011 est dorénavant renouvelée à court terme ce qui nous fait bénéficier de taux avantageux
322.332.09 Amortissement complémentaire de frs. 18'000.- suite au résultat de l'exercice

Routes (430)

430.314.00 Divers travaux de réfection imprévus : route principale bas du village, chemin Derrière la Ville.

Prévoyance sociale communale/intercommunale (710)

710.352.07 La contribution sociale à la RADEGE est fixe par habitant. Toutefois il est difficile d'estimer la contribution à la prestation ne sachant pas combien d'enfants en profitent.

Prévoyance sociale cantonale (720)

720.351.00 Comme pour la péréquation les acomptes payés et le solde 2011 sont comptabilisés.
Nous avons également calculé le solde à payer et avons attribué frs. 40'000.- à la provision.

Service des eaux (810)

810.331.01 Amortissement complémentaire de frs. 20'000.- suite au résultat de l'exercice.

BILAN

Investissements

1430.00 Réfection des fenêtres des bâtiments communaux
1430.04 Réfection des garages activée séparément au bilan.

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 130'714.88

Amortissements complémentaires :

Collège de l'Arnon	frs.	18'000.-
Service des eaux	frs.	20'000.-

Attributions aux provisions

Péréquation	frs.	43'000.--
Facture sociale	frs.	40'000.--

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général :

- vu le préavis no 01/13 : comptes 2012
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accepter les comptes tels que présentés

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

D. Fardel

S. Natali Wimmer

